

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----o-----  
**SEANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2014**  
-----o-----

Nombre de membres  
· En exercice : 29  
· Présents : 29  
· Ayant donné procuration : 0  
· Votants : 29

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2014

L'an deux mille quatorze, le huit avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Maire.

**SECRETARE** : M. Jean TRAMONT

**ETAIENT PRESENTS** : M. Gérard DUBRAC, Mme Marie – Paule GARCIA, M. Thierry SACRE, Mme Cécile LAURENT, M. Philippe BEYRIES, Mme Marie – Claude SEAILLES, M. Alexandre CARDONA, Mme Frédérique TURRO, M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Marie SONINO, M. Jean TRAMONT, Mme Atika OUADDANE, M. Roël VAN ZUMMEREN, Mme Vanessa MARTIAL, M. Didier CHATILLON, Mme Rose – Marie MARCHAL, M. Alexandre BAUDOUIN, Mme Corinne BAREILLE, M. Serge COTRET, Mme Lydia NOUAILLES, M. Patrick GOUZENES, Mme Marie – Andrée DUCASSE, M. Didier HURABIELLE, M. Bernard GALLARDO, Mme Françoise MARTINEZ, M. Alain PINSON, Mme Hélène DELPECH, M. Jean – François ROUSSE, Mme Geneviève SABATHIER

**ABSENTS EXCUSES** :

**ONT DONNE PROCURATION** :

***Après la désignation du secrétaire de séance, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :***

---

**Détermination du montant des indemnités attribuées au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonctions à 95 340,10 euros annuels, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux (105 377 euros annuels), aux taux suivants :

- maire : 55 % de l'indice brut 1015 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.
- 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup> adjoint : 18,33 % de l'indice brut 1015 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.
- conseillers municipaux titulaire d'une délégation de fonction : 14,66 % de l'indice brut 1015 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

---

## Délégations du conseil municipal au Maire

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide, après en, avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

**Article 1 :** Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

3° De procéder, **dans les limites du vote annuel du budget**, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article [L. 1618-2](#) et au a de l'article [L. 2221-5-1](#), sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres **dont le montant global est inférieur à 207 000 euros** ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges **dans la limite de 5 000 euros** ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal : **en défense : tout recours pour excès de pouvoir intenté contre un arrêté du Maire ou une délibération du Conseil municipal ;**

**en attaque : tout référé, devant tout juge : référé conservatoire, référé instruction, référé précontractuel, référé suspension, référé expertise dans le cadre des marchés publics, ... .**

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal **dans la limite de 100 000 euros** ;

18° De donner, en application de l'article [L. 324-1](#) du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal **soit 500 000 euros**;

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles [L. 523-4](#) et [L. 523-5](#) du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

---

### **Commissions municipales : attributions et composition**

---

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- De créer 9 commissions municipales,
- De déterminer leurs attributions comme suit :
  - Commission vie scolaire, tourisme et jumelages
  - Commission travaux, modernisation administrative et sécurité
  - Commission affaires sociales et solidarité
  - Commission vie associative et des quartiers, entretien des espaces publics, environnement et cadre de vie
  - Commission culture et animation
  - Commission finances et urbanisme, relations économiques (commerce, PME, artisanat, agriculture)
  - Commission information, communication et nouvelles technologies
  - Commission jeunesse
  - Commission associations sportives
- De fixer leur composition comme suit : le Maire, Président et 5 conseillers municipaux.

---

### **Commissions municipales : élection des délégués**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

- Commission vie scolaire, tourisme et jumelages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de Mme Marie – Paule GARCIA, Mme Marie SONNINO, Mme Vanessa MARTIAL, Mme Marie – Andrée DUCASSE, Mme Françoise MARTINEZ a pris effet immédiatement au sein de la Commission vie scolaire, tourisme et jumelages,

- Commission travaux, modernisation administrative et sécurité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de M. Philippe BEYRIES, M. Roël VAN ZUMMEREN, Mme Corinne BARREILLE, M. Serge COTRET, M. Alain PINSON, a pris effet immédiatement au sein de la Commission travaux, modernisation administrative et sécurité,

- Commission affaires sociales et solidarité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de Mme Cécile LAURENT, M. Jean TRAMONT, M. Didier CHATILLON, M. Didier HURABIELLE, Mme Geneviève SABATHIER a pris effet immédiatement au sein de la Commission affaires sociales et solidarité,

- Commission vie associative et des quartiers, entretien des espaces publics, environnement et cadre de vie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de M. Thierry SACRE, Mme Rose – Marie MARCHAL, M. Serge COTRET, M. Patrick GOUZENES, Mme Françoise MARTINEZ a pris effet immédiatement au sein de la Commission vie associative et des quartiers, entretien des espaces publics, environnement et cadre de vie,

- Commission culture et animation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de Mme Marie – Claude MONTANE – SEAILLES, Mme Marie SONNINO, Mme Marie – Andrée DUCASSE, M. Didier HURABIELLE, M. Alain PINSON a pris effet immédiatement au sein de la Commission culture et animation,

- Commission finances et urbanisme, relations économiques (commerce, PME, artisanat, agriculture)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de M. Alexandre CARDON, M. Roël VAN ZUMMEREN, M. Alexandre BAUDOUIN, M. Serge COTRET, M. Jean – François ROUSSE a pris effet immédiatement au sein de la Commission finances et urbanisme, relations économiques (commerce, PME, artisanat, agriculture),

- Commission information, communication et nouvelles technologies

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Marie SONNINO, M. Didier CHATILLON, M. Alexandre BAUDOUIN, Mme Hélène DELPECH a pris effet immédiatement au sein de la Commission information, communication et nouvelles technologies

- Commission Jeunesse

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de Mme Atika OUADDANE, Mme Marie – Rose MARCHAL, Mme Lydia NOUAILLES, M. Jean TRAMONT, M. Bernard GALLARDO, a pris effet immédiatement au sein de la Commission jeunesse

- Commission associations sportives

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste présentée

La nomination de Mme Frédérique TURRO, M. Jean TRAMONT, M. Alexandre BAUDOUIN, Mme Lydia NOUAILLES, M. Bernard GALLARDO a pris effet immédiatement au sein de la Commission associations sportives

---

### **Commission d'Appel d'offres : création et élection des délégués**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- De créer une commission d'appel d'offres

Après appel des candidatures, deux listes ont été présentées,

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

élus de l'assemblée	29
sièges à pourvoir	5
suffrages exprimés	29
quotient électoral	5,8

<b>1ere répartition</b>	<b>voix</b>	<b>sièges à attribuer</b>
liste DUBRAC	23	3
liste GALLARDO	6	1

<b>2ème répartition</b>	<b>à déduire</b>	<b>siège à attribuer</b>
liste DUBRAC	17,4	1
liste GALLARDO	5,8	0

La nomination de M. Philippe BEYRIES, M. Alexandre CARDONA, M. Roël VAN ZUMMEREN, M. Alexandre BAUDOUIN, M. Bernard GALLARDO en qualité de titulaires et Mme Marie – Paule GARCIA, Mme Frédérique TURRO, M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Atika OUADDANE et M. Alain PINSON en qualité de suppléants a pris effet immédiatement au sein de la commission d'appel d'offres,

---

**Commission de délégation de services publics : création et élection des délégués**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- De créer une commission de délégation de service public

Après appel des candidatures, deux listes ont été présentées,

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

élus de l'assemblée	29
sièges à pourvoir	5
suffrages exprimés	29
quotient électoral	5,8

<b>1ere répartition</b>	<b>voix</b>	<b>sièges arrondis</b>
liste DUBRAC	23	3
liste GALLARDO	6	1

<b>2ème répartition</b>	<b>à déduire</b>	<b>siège à attribuer</b>
liste DUBRAC	17,4	1
liste GALLARDO	5,8	0

La nomination de M. Philippe BEYRIES, M. Alexandre CARDONA, M. Roël VAN ZUMMEREN, M. Alexandre BAUDOIN, Mme Geneviève SABATHIER en qualité de titulaires et Mme Marie – Paule GARCIA, Mme Frédérique TURRO, M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Atika OUADDANE, M. Alain PINSON, M. Jean – François ROUSSE en qualité de suppléants a pris effet immédiatement au sein de la commission de délégation de service public,

---

**Commission de contrôle financier : création et élection des délégués**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- De créer une commission de contrôle financier
- De fixer sa composition à l'identique de la commission Délégation de Service Public, à savoir :

Après appel des candidatures, deux listes ont été présentées,

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

élus de l'assemblée	29
sièges à pourvoir	5
suffrages exprimés	29
quotient électoral	5,8

1ere répartition	voix	sièges arrondis
liste DUBRAC	23	3
liste GALLARDO	6	1

2ème répartition	à déduire	siège à attribuer
liste DUBRAC	17,4	1
liste GALLARDO	5,8	0

La nomination de M. Philippe BEYRIES, M. Alexandre CARDONA, M. Roël VAN ZUMMEREN, M. Alexandre BAUDOUIN, Mme Geneviève SABATHIER en qualité de titulaires et Mme Marie – Paule GARCIA, Mme Frédérique TURRO, M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Atika OUADDANE, M. Alain PINSON, M. Jean – François ROUSSE en qualité de suppléants a pris effet immédiatement au sein de la commission de contrôle financier,

---

#### **Commission communale d'accessibilité : création et composition**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- De créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- De fixer sa composition comme suit :
  - représentants de la commune : 5 élus : Madame Cécile LAURENT ; Madame Marie – Paule GARCIA ; Monsieur Didier CHATILLON ; Monsieur Didier HURABIELLE ; Madame Françoise MARITNEZ
  - associations représentant les personnes handicapées : 2 représentants de l'Association des Paralysés de France
  - représentants des services de l'Etat : 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)
  - représentant du Conseil Général : 1 représentant du SLA de Valence sur Baise
  - représentants des comités de quartier : 1 représentant de chaque comité
  - association de commerçants : 1 représentant de l'Association Commerciale Condomoise
  - associations diverses : 1 représentant de l'Association Détente et Loisirs pour Tous et 1 représentant du Club des 4 Saisons

---

#### **Fixation du nombre d'administrateurs au sein du Centre Communal d'Action Sociale**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- De fixer le nombre d'administrateurs devant siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Condom à 16, soit 8 membres élus et 8 membres nommés.

---

### **Election des administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après appel des candidatures, deux listes ont été présentées,

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

élus de l'assemblée	29
sièges à pourvoir	8
suffrages exprimés	29
quotient électoral	3,625

<b>1ere répartition</b>	<b>voix</b>	<b>sièges arrondis</b>
liste DUBRAC	23	6
liste GALLARDO	6	1

<b>2ème répartition</b>	<b>à déduire</b>	<b>siège à attribuer</b>
liste DUBRAC	21,75	1
liste GALLARDO	3,625	0

La nomination de M. Philippe BEYRIES, Mme Cécile LAURENT, Mme Atika OUADDANE, M. Jean TRAMONT, M. Didier CHATILLON, M. Alexandre BAUDOIN, Mme Lydia NOUAILLES, Mme Hélène DELPECH a pris effet immédiatement au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Condom

---

### **Election des délégués au sein du syndicat intercommunal d'aménagement de la Gèle**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Alexandre CARDONA et M. Alain PINSON en qualité de délégués du conseil municipal auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gèle



---

### **Election des délégués au sein du syndicat intercommunal d'assainissement des vallées de l'Osse, Guiroue et Auzoue**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Serge COTRET en qualité de titulaire et M. Patrick GOUZENES en qualité de suppléant, délégués du conseil municipal auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Vallées de l'Osse, Guiroue et Auzoue

---

### **Election des délégués au sein du syndicat intercommunal Val de Baïse-Garonne**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Philippe BEYRIES et Mme Rose – Marie MARCHAL en qualité de titulaires et Mme Marie – Paule GARCIA et M. Serge COTRET en qualité de suppléants, délégués du conseil municipal auprès du Syndicat Intercommunal à vocation unique « Val de Baïse – Garonne »

---

### **Election des délégués au sein du syndicat départemental d'énergie du Gers**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants

- M. Thierry SACRE et M. Laurent BOLZACCHINI en qualité de délégués du conseil municipal auprès du Syndicat Départemental d'Energie du Gers (SDEG)

---

### **Election des délégués au sein du SIAEP de Caussens**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC, Mme Marie – Paule GARCIA, M. Philippe BEYRIES, M. Laurent BOLZACCHINI, M. Patrick GOUZENES, M. Bernard GALLARDO, M. Alain PINSON en qualité de délégués du conseil municipal auprès SIAEP de Caussens

---

### **Election des représentants pour le lycée Bossuet**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants

- M. Gérard DUBRAC, M. Philippe BEYRIES, Mme Marie SONNINO en qualité de représentants de la Commune au conseil d'administration du Lycée Bossuet

---

### **Election des représentants pour le collège Saint Exupery**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants

- M. Gérard DUBRAC, Mme Marie – Paule GARCIA en qualité de représentants de la Commune au conseil d'administration du Collège Saint Exupéry

---

### **Election du représentant pour les écoles publiques**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

- Ecole Maternelle La Fontaine

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

Madame Corinne BAREILLE en qualité de représentante de la Commune au sein du conseil d'école, de l'école La Fontaine.

- Ecole Primaire Pierre Mendès France

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

Madame Marie SONNINO en qualité de représentante de la Commune au sein du conseil d'école de l'école Pierre Mendès France

- Ecole Maternelle Jacques Prévert

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants

Madame Lydia NOUAILLES en qualité de représentante de la Commune au sein du conseil d'école de l'école Jacques Prévert

- Ecole Primaire Jules Ferry

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

M. Alexandre BAUDOIN en qualité de représentant de la Commune au sein du conseil d'école de l'école Jules Ferry.

---

### **Election du représentant pour les écoles privées**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

- Ecole Saint Joseph

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

M. Didier HURABIELLE en qualité de représentant de la Commune auprès de l'école Saint-Joseph

- Ecole Notre Dame de Piétât

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

M. Didier CHATILLON en qualité de représentant de la Commune auprès de l'école Notre-Dame de Piétat

---

#### **Election des délégués au sein du Centre de Gestion du Gers**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC, M. Philippe BEYRIES, Mme Frédérique TURRO en qualité de délégués du conseil municipal au sein du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers

---

#### **Election des représentants au sein du Comité Technique Paritaire**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Philippe BEYRIES, Mme Frédérique TURRO, M. Roël VAN ZUMMEREN, M. Serge COTRET, M. Bernard GALLARDO en qualité de délégués titulaires du conseil municipal pour siéger au sein du CTP de la commune
- Mme Cécile LAURENT, M. Thierry SACRE, Mme Marie – Claude MONTANE – SEAILLES, M. Alexandre CARDONA, M. Alain PINSON en qualité de délégués suppléants du conseil municipal pour siéger au sein du CTP de la commune

---

#### **Election du conseiller chargé des questions défense**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Philippe BEYRIES qualité de conseiller du conseil municipal en charge des questions de défense.

---

#### **Election du conseiller tempête**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants

- Mme Corinne BAREILLE en qualité de conseiller tempête.

---

#### **Election des délégués au sein de l'école de musique**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- Mme Marie – Claude MONTANE – SEAILLES, Mme Rose – Marie MARCHAL en qualité de délégués du conseil municipal au sein de l'école de musique.

---

#### **Election des représentants au sein de la commission paritaire des commerçants non sédentaires**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Alexandre CARDONA, M. Laurent BOLZACCHINI, Mme Rose – Marie MARCHAL, M. Serge COTRET, Mme Françoise MARTINEZ en qualité de délégués du conseil municipal au sein de la commission mixte paritaire des commerçants non sédentaires.

---

#### **Election des délégués au sein de l'association départementale de développement des arts (ADDA)**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil acte la nomination des membres suivants :

- Mme Marie – Claude MONTANE – SEAILLES en qualité de délégué titulaire du conseil municipal au sein de l'association départementale pour le développement des arts.
- Madame Marie SONINO en qualité de délégué suppléant du conseil municipal au sein de l'association départementale pour le développement des arts.

---

#### **Élection du délégué au sein de l'association pour la protection amélioration, conservation, transformation de l'habitat (PACT)**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- Mme Cécile LAURENT en qualité de délégué conseil municipal au sein de l'association pour la protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat.

---

#### **Election des délégués pour la révision des listes électorales au conseil des Prud'hommes**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC, M. Philippe BEYRIES en qualité de délégués conseil municipal pour la révision des listes électorales au conseil des prud'hommes.

---

**Election des délégués pour la révision des listes électorales au sein du tribunal des baux ruraux**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC, M. Philippe BEYRIES en qualité de délégués conseil municipal pour la révision des listes électorales au sein du tribunal des baux ruraux.

---

**Election du référent pour le programme Eau & Biodiversité en Pays d'Armagnac**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC en qualité de référent du programme Eau & biodiversité en Pays d'Armagnac.

---

**Election des représentants dans le cadre du FISAC**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Alexandre CARDONA, Mme Françoise MARTINEZ en qualité de représentants du conseil municipal, en sus du Maire, en tant que représentant de la commune.

---

**Election du référent au sein de l'association de coopération interrégionale (ACIR) Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Roël VAN ZUMMEREN en qualité de référent au sein de l'ACIR Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

---

**Election des délégués au sein du groupement de commandes avec le CCAS (petites fournitures)**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC en qualité de représentant titulaire au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la commune et le CCAS.
- Mme Hélène DELPECH en qualité suppléante au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la commune et le CCAS.

---

### **Election des délégués au sein du groupement de commande avec le SIAEP de Caussens**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal acte la nomination des membres suivants :

- M. Gérard DUBRAC en qualité de représentant titulaire au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la Commune et le SIAEP de Caussens a été constitué pour l'étude d'une unité de production d'eau potable.
- M. Bernard GALLARDO en qualité de représentant suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre la Commune et le SIAEP de Caussens a été constitué pour l'étude d'une unité de production d'eau potable.

---

### **Tarifs de l'Espace Rive Gauche**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, par **23 voix POUR et 6 abstentions** (M. GALLARDO, Mme MARTINEZ, M. PINSON, Mme DELPECH, M. ROUSSE, Mme SABATHIER).

- De de fixer les tarifs de l'espace rive gauche comme suit :

	<b>Euros</b>	<b>% Aug</b>
Résidents Condomois et Associations	150,00	-60,00%
Résidents hors Condom	500,00	0,00%
Caution	700,00	0,00%
Caution manifestations publiques	1000,00	0,00%
Chauffage weekend	200,00	0,00%
Chauffage par jour	100,00	0,00%
Acompte privés résidents condomois	50,00	-66,67%
Acompte privés résidents hors condom	150,00	0,00%

---

### **Tarifs de la Capitainerie**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, avec **23 voix POUR et 6 abstentions** (M. GALLARDO, Mme MARTINEZ, M. PINSON, Mme DELPECH, M. ROUSSE, Mme SABATHIER).

- De fixer les tarifs de location des salles de la capitainerie comme suit :

	<b>Euros</b>	<b>% Aug</b>
Petite salle par jour	40,00	-50,00%
Grande salle par jour	50,00	-50,00%
Petite et Grande salles par semaine	200,00	-50,00%
Petite salle par semaine	75,00	-50,00%
<del>Terrasse par événement</del>	50,00	supprimé

---

### **Débat d'Orientation Budgétaire**

---

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2014.

Le Maire,

Gérard DUBRAC